

Jaclin Bégin réélu comme préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest

La Sarre, jeudi le 20 janvier 2022 – Les membres du conseil d’administration de la MRC d’Abitibi-Ouest ont réélu monsieur Jaclin Bégin, maire de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé à titre de préfet lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le mercredi 19 janvier 2022. Monsieur Bégin débute donc un cinquième mandat et sa neuvième année à titre de représentant de la MRC d’Abitibi-Ouest à la conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue.

« Je suis très reconnaissant pour cette marque de confiance de la part de mes pairs. J’aurai donc l’opportunité de poursuivre les actions que nous avons entreprises. Parmi celles-ci, nous allons continuer d’être vigilant pour nos services de proximité, notamment en suivant le dossier de la santé de près. Quant au dossier d’Internet haute vitesse, 2022 sera une année déterminante et il faut s’assurer que le déploiement soit réalisé dans les délais prévus. Je souhaite accorder une grande importance à notre plan de gestion des matières résiduelles, notamment les matières organiques et finalement, je souhaite une sortie de pandémie afin de s’assurer que nos entreprises reprennent rapidement leurs activités avec le soutien de notre équipe de développement », souligne monsieur Bégin.

Lors de cette soirée, les élus ont également procédé à la nomination de madame Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic à titre de préfète suppléante pour les deux prochaines années.

Le nouveau comité administratif de la MRC d’Abitibi-Ouest est composé de :

M. Jaclin Bégin, préfet et maire de Sainte-Germaine-Boulé ;
Mme Lina Lafrenière, mairesse de Macamic, préfète suppléante et représentante du secteur Est ;
M. Yves Dubé, maire de la Ville de La Sarre, représentant du secteur Centre ;
M. Serge Marquis, maire de Gallichan, représentant du secteur Sud ;
M. Alain Grégoire, maire de Dupuy, représentant du secteur Nord.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 532 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d’Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240